

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Orientation Fiche 3 - Gérer la liste des élèves	Diffusion nationale Mai 2018
---	--	------------------------------------

SIECLE

Orientation

Fiche 3 - Gérer la liste des élèves

	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Orientation Fiche 3 - Gérer la liste des élèves	Diffusion nationale Mai 2018
---	---	---	--

A destination des :

Chefs d'établissement et utilisateurs ayant reçu une délégation de responsabilité

Cette fonctionnalité est accessible depuis le portail ARENA, en cliquant sur le lien « **Suivre la procédure** » de « Orientation ».

SUIVRE LA PROCÉDURE

▸ Liste des élèves

Cette fonctionnalité permet non seulement d'avoir une vision globale de l'état de la procédure d'orientation pour chacun des élèves sélectionnés mais également de saisir l'entretien d'orientation pour le palier 3ème (entretien obligatoire qui doit avoir lieu lors du premier ou du deuxième trimestre avec le professeur principal) et d'accéder à la fiche individuelle de l'orientation d'un élève.

La sélection des élèves se fait suivant au moins un des critères suivants :

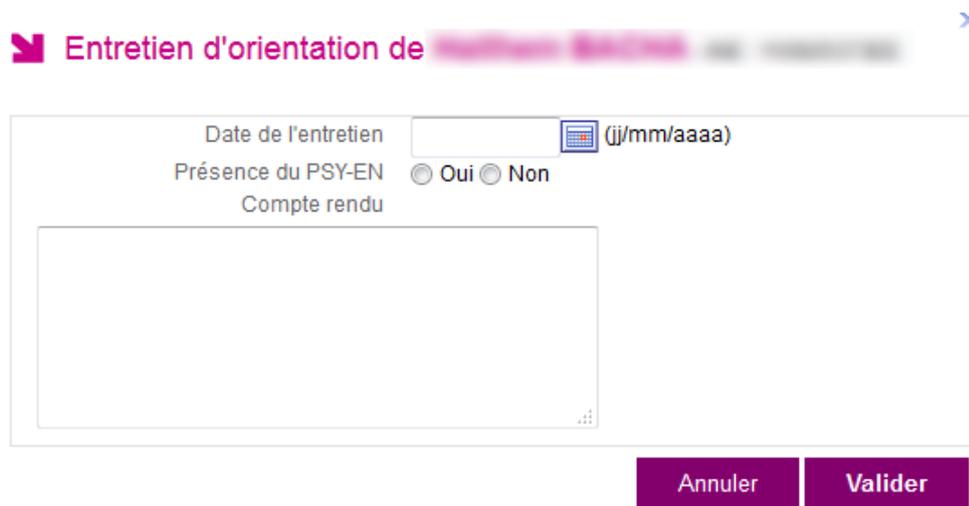
- Le **palier** ;
- La **division** ;
- Le **MEF** ;
- La saisie du **Nom / Prénom**, complètement ou partiellement.

Le résultat de la recherche contient la liste des élèves de l'établissement correspondant aux critères de sélection saisis avec :

- La date de l'entretien d'orientation avec le professeur principal ou la possibilité de saisir le compte-rendu de l'entretien **Saisir** :

	<p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p>	<p>Orientation</p> <p>Fiche 3 - Gérer la liste des élèves</p>	<p>Diffusion nationale</p> <p>Mai 2018</p>
---	---	---	--

Figure 1 Exemple d'affichage de l'entretien d'orientation



IMPORTANT - Loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 - article 8

Seules les informations pertinentes relatives à l'orientation seront saisies. Celles-ci ne doivent pas comporter de données sensibles, c'est-à-dire "qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles ci".

- Le détail de la phase provisoire, de la phase définitive et de la phase de dialogue et appel ; avec possibilité de visualiser si un dispositif de mise à niveau a été conseillé .
- L'indication si un élève a été déclaré ne pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation (élève "hors procédure") .

La liste obtenue - avec toutes les informations présentes à l'écran - est exportable au format tableur .

- Au niveau de la phase provisoire, les avis provisoires sont affichées dans l'ordre des demandes de la famille, avec les avis réservés en gris clair alors que les avis favorables sont affichés en noir.
- Au niveau de la phase définitive, les propositions sont affichées dans l'ordre des demandes de la famille. La proposition du conseil de classe est affichée en vert si elle correspond à un choix définitif de la famille. Sinon, elle est affichée en rouge. Dès que la famille accepte la proposition du conseil de classe, la procédure d'orientation s'arrête. Les "étapes" suivantes sont alors superflues ; la mention "Néant" indique que la procédure est stoppée et la décision du chef d'établissement devient décision d'orientation et est affichée en gras. C'est cette décision qui sera exportée vers le logiciel Affelnet-Lycée, si le paramétrage l'autorise.

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p>	<p>Orientation</p> <p>Fiche 3 - Gérer la liste des élèves</p>	<p>Diffusion nationale</p> <p>Mai 2018</p>
---	---	--

Les réponses comptabilisées au niveau des remontées statistiques sont identifiées avec un astérisque * assorti d'une info-bulle "Remontée statistique". Cela concerne les réponses du conseil de classe - les avis provisoires et

les propositions du conseil de classe.

1re S*
1re ST
1re L

Remontée statistique

Le calcul de la réponse du conseil de classe se base sur la réponse positive donnée à la demande de la famille de meilleur rang :

- Dans la phase provisoire, la réponse du conseil de classe est :
 1. l'avis favorable du conseil de classe donné à la demande de la famille (correspondant à une voie réglementaire d'orientation) de meilleur rang ;
 2. si la première condition n'est pas remplie, la réponse du conseil de classe sera alors la recommandation du conseil de classe de rang 1 ;
 3. sinon, l'avis réservé sur la voie d'orientation correspondant à la demande de la famille de meilleur rang.

Pour le palier 2GT : à défaut des règles précédentes, c'est l'avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle qui est pris en compte.

- Dans la phase définitive, la réponse du conseil de classe est :
 1. la réponse positive du conseil de classe donnée à la demande de la famille (correspondant à une voie réglementaire d'orientation) de meilleur rang ;
 2. si la première condition n'est pas remplie, la réponse du conseil de classe sera alors la proposition du conseil de classe de rang 1 ;

Pour le palier 2GT : à défaut des règles précédentes, c'est l'avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle qui est pris en compte.

Au niveau du désaccord/entretien avec le chef d'établissement et appel, la décision d'orientation est affichée en **gras**.

	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Orientation Fiche 3 - Gérer la liste des élèves	Diffusion nationale Mai 2018
---	--	--	--

1 La fiche individuelle de l'orientation

A partir de la liste des élèves, le lien sur 'Nom Prénom INE' de l'élève permet d'accéder à sa **fiche individuelle de l'orientation**.

La fiche individuelle de l'orientation permet de visualiser de façon détaillée les phases de l'orientation pour un élève. Cette fiche est organisée de la manière suivante :

- *partie gauche* :
 - les informations générales de l'élève (identité, formation ...) ;
 - les informations d'envoi de la décision d'orientation du chef d'établissement vers l'application Affelnet-Lycée ;
 - la fonctionnalité permettant d'indiquer si l'élève ne peut participer à l'intégralité de la procédure d'orientation (élève 'hors procédure').

- *partie droite* :
 - L'impression du livret initial au format feuillet  ou au format livret   ;
 - Les informations sur l'entretien d'orientation avec le professeur principal – pour les élèves du palier 3^{ème} – ;
 - les intentions de la famille et les avis provisoires du conseil de classe de la phase provisoire ;
 - les choix définitifs de la famille et les propositions du conseil de classe de la phase définitive ;
 - la réponse de la famille ;
 - les informations sur les désaccords (entretien avec le chef d'établissement) et sur l'appel ;
 - l'impression de la phase de dialogue et appel : quand la réponse de la famille est en désaccord avec la proposition du conseil de classe, un pictogramme  apparaît, permettant l'impression de la phase de dialogue et appel.

L'affichage des avis provisoires du conseil de classe est fait de la manière suivante :

- Seules les réponses positives et les recommandations aux demandes des familles sont affichées.

	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Orientation Fiche 3 - Gérer la liste des élèves	Diffusion nationale Mai 2018
---	--	--	--

- Les avis 'Favorable' et les recommandations du conseil de classe sont affichés en noir.
- Les avis 'Réservé' sont affichés en gris clair.

Les avis provisoires du conseil de classe sont affichés dans l'ordre des demandes de la famille. L'avis provisoire du conseil de classe qui sera comptabilisé pour les remontées statistiques est suivi d'un astérisque * assorti d'une info-bulle "Remontée statistique".

L'affichage des propositions du conseil de classe est fait de la manière suivante :

- Seules les réponses positives aux choix définitifs des familles et les propositions supplémentaires du conseil de classe sont affichées.
- Si la proposition du conseil de classe correspond à l'un des choix définitifs de la famille, la proposition du conseil de classe apparaît en **vert** ;
- Si la proposition du conseil de classe ne correspond pas à l'un des choix définitifs de la famille, la proposition du conseil de classe apparaît en **rouge** ;
- Quand une décision d'orientation est prise (la famille accepte la décision du chef d'établissement), la proposition du conseil de classe garde la même couleur mais est en **gras**.

Les propositions du conseil de classe sont affichées dans l'ordre des demandes de la famille. La proposition du conseil de classe qui sera comptabilisée pour les remontées statistiques est suivie d'un astérisque * assorti d'une info-bulle "Remontée statistique".

2 Fiche individuelle de l'orientation : Élèves hors procédure

Au niveau de la fiche individuelle de l'orientation d'un élève ('Suivre la procédure' > 'Liste des élèves'), il est dorénavant possible d'indiquer si un élève ne peut pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation (élève 'hors procédure') et d'en indiquer la raison :

SUIVRE LA PROCÉDURE

- Liste des élèves

FICHES DE DIALOGUE

- Signature numérisée
- Impression des fiches de dialogue

PHASE PROVISOIRE

- Saisie des intentions / avis provisoires

Nom Prénom	
Né(e) le	
INE	
Division	
Formation	
Représentants légaux	
Adresse	
Téléphone(s)	

Hors procédure 📄

Veuillez renseigner ce cadre si l'élève ne peut pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation.

Élève hors procédure ✕

Élève

Nom	
Prénom	
INE	

Raison pour laquelle l'élève ne peut pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation

Redoublement exceptionnel

Procédure hors système éducatif

Autre

Valider

Cette déclaration est prise en compte au niveau du tableau de bord, des listes des différentes phases de dialogue mais aussi au niveau des statistiques.